

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES

DE LA

SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES

DANS LE CADRE DES DEUX OFFRES PUBLIQUES D'ACHAT SIMPLIFIEES VISANT RESPECTIVEMENT LES ACTIONS
DE LA SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES ET LES ACTIONS DE LA SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE
VIEIL



Le présent document relatif aux autres informations de la Société Vermandoise de Sucreries (« **SVS** ») a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 15 février 2012, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et à son instruction 2006-07 en date du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de SVS.

Le présent document complète :

- la note en réponse de SVS visée par l'AMF le 15 février 2012, sous le numéro 12-068, en application d'une décision de conformité de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de SVS (ci-après l'« **Offre sur SVS** ») initiée conjointement par Cristal Union et la Société Champenoise de Gestion (« **SCG** ») au prix unitaire de 3 487,30 euros ;
- la note d'information de Cristal Union et de SVS visée par l'AMF le 15 février 2012, sous le numéro 12-069, en application d'une décision de conformité de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la Société Sucrière de Pithiviers le Vieil (« **SSPLV** ») (ci-après l'« **Offre sur SSPLV** ») initiée conjointement par Cristal Union et SVS au prix unitaire 1 692,76 euros.

Le présent document et la note en réponse de SVS sont disponibles sur le site internet www.vermandoise.fr et le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Société Vermandoise de Sucreries

Pôle d'activités de Haute Picardie BP 10, 80200 Estrées-Deniécourt

La note d'information est notamment disponible sur le site Internet de Cristal Union (www.cristal-union.fr), sur le site internet www.vermandoise.fr et sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être obtenue sans frais auprès de :

- **Cristal Union**, 27-29 rue Chateaubriand, 75008 Paris ;
- **Société Vermandoise de Sucreries**, Pôle d'activités de Haute Picardie BP 10, 80200 Estrées-Deniécourt ;
- **Crédit Agricole Corporate and Investment Bank**, 9 quai du Président Paul Doumer, 92920 Paris La Défense Cedex.

Un avis financier sera diffusé le 17 février 2012, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

1.	RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT L'INITIATEUR	4
1.1	Dénomination sociale	4
1.2	Siège social	4
1.3	Forme juridique, nationalité et inscription au registre du commerce	4
1.4	Durée de la société	4
1.5	Durée de l'exercice social	4
1.6	Objet social	4
2.	RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE CAPITAL DES INITIATEURS	5
2.1	Capital social	5
2.2	Cession et transmission des actions	5
2.3	Droits et obligations attachés aux actions	5
2.4	Autres titres donnant accès au capital	5
2.5	Instruments financiers non représentatifs du capital	5
2.6	Nantissements, garanties, sûretés	5
3.	ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'INITIATEUR	5
3.1	Conseil de surveillance et directoire de SVS	5
3.2	Commissaires aux comptes de SVS	6
4.	PRESENTATION DE L'ACTIVITE	7
4.1	Historique	7
4.2	Description des activités principales de SVS	7
4.3	Chiffres clés relatifs à la situation financière de SVS	7
5.	LIENS CAPITALISTIQUES	8
5.1	Répartition du capital	8
5.2	Pactes d'actionnaires	8
5.3	Organigramme simplifié du groupe Vermandoise à la date du présent document	9
6.	FAITS EXCEPTIONNELS CONCERNANT SVS	9
7.	FINANCEMENT DES OFFRES PUBLIQUES	9
8.	AUTRES INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF	10
8.1	Informations financières récentes	10
8.1.1	Chiffre d'affaires au 31 décembre 2011	11
8.1.2	Chiffre d'affaires annuel au 30 septembre 2011	13
8.1.3	Chiffre d'affaires au 30 juin 2011	15
8.1.4	Procédures judiciaires et d'arbitrage	15
8.1.5	Politique de distribution	15
8.1.6	Informations sur l'historique du cours de bourse de l'action SVS	15
8.2	Projets de résolutions soumises à l'assemblée générale du 16 mars 2012	16
9.	ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DE L'INFORMATION RELATIVE A SVS	17

Le présent document est établi par SVS conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, en tant que société visée dans le cadre du dépôt de l'Offre sur SVS et en tant qu'initiateur, dans le cadre de l'Offre sur SSPLV.

Les actions des sociétés SVS et SSPLV sont admises aux négociations sur le compartiment B du marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (« **Euronext Paris** »), respectivement sous les codes ISIN FR0000037749 et FR0000033318.

Le présent document incorpore par référence :

- le rapport financier annuel de SVS déposé auprès de l'AMF et diffusé le 27 janvier 2012. Il est disponible sur le site internet www.vermandoise.fr et sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) ;
- le rapport financier semestriel de SVS déposé auprès de l'AMF et diffusé le 31 mai 2011. Il est disponible sur le site internet www.vermandoise.fr et sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT L'INITIATEUR

1.1 Dénomination sociale

Société Vermandoise de Sucreries

1.2 Siège social

Le siège social de SVS est situé au Pôle d'activités de Haute Picardie BP 10, 80200 Estrées-Denicourt.

1.3 Forme juridique, nationalité et inscription au registre du commerce

SVS est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Amiens sous le numéro RCS 562 058 115.

1.4 Durée de la société

La durée de SVS est de 99 ans expirant le 20 mai 2020, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

1.5 Durée de l'exercice social

L'exercice social de SVS commence le 1^{er} octobre de chaque année et se clôture le 30 septembre de l'année suivante.

1.6 Objet social

SVS a pour objet la fabrication et le raffinage des sucres et alcools de toute nature, la culture et l'industrie de la betterave et de tous produits agricoles liés à cette culture, le conditionnement des sucres et de tous autres produits, le commerce des sucres, alcools, ainsi que toutes opérations nécessaires à la réalisation de ces objets et à la sauvegarde de ses intérêts ou à elle confiés.

2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE CAPITAL DES INITIATEURS

2.1 Capital social

Le capital social de SVS s'élève à 2 843 730 euros divisé en 149 670 actions de 19 euros de valeur nominale chacune (titre III des statuts).

2.2 Cession et transmission des actions

L'article 8 des statuts de SVS prévoit que les actions de SVS sont librement négociables.

2.3 Droits et obligations attachés aux actions

Chaque action donne droit dans les bénéfices et l'actif social à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Une action donne droit à un droit de vote.

2.4 Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe pas de titres donnant accès au capital de SVS.

2.5 Instruments financiers non représentatifs du capital

SVS n'a pas émis d'instruments financiers non représentatifs du capital.

2.6 Nantissements, garanties, sûretés

La participation de SCG dans SVS à la date du présent document est nantie au profit des banques de financement afin d'assurer le financement de l'Offre sur SVS et de l'Offre sur SSPLV.

3. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'INITIATEUR

3.1 Conseil de surveillance et directoire de SVS

Préalablement à la prise de contrôle par Cristal Union, le conseil de surveillance de SVS était composé comme suit :

	Fonction
Patrick Delloye	Président
Bernard Desrousseaux	Vice-président
Myriam Treca Vander Elst	Membre
Patrice Motte	Membre
Michel Delloye	Membre
INVELIOS CAPITAL SAS représentée par Philippe Geslin	Membre

Préalablement à la prise de contrôle par Cristal Union, le directoire de SVS était composé comme suit :

	Fonction
Jean-Claude Delloye	Président
Philippe Delloye	Membre
Nicole Delloye	Membre
Pascaline Chrétien	Membre
Christian Motte	Membre
Martine Delloye Bricout	Membre
Daniel Delloye	Membre

La composition du conseil de surveillance et du directoire de SVS a été modifiée le 31 janvier 2012. Elle reflète la participation majoritaire de 95,18% du capital et 94,46% des droits de vote des Initiateurs (incluant l'autocontrôle), dans le capital de SVS¹. L'ensemble des membres du conseil de surveillance et du directoire de SVS ont été nommés par cooptation, le 31 janvier 2012.

Le conseil de surveillance de SVS, qui comprend six membres, dont deux indépendants, est composé dorénavant comme suit :

	Fonction
Olivier de Bohan	Président
Didier Chéron,	Vice-président
Jean Collard	Membre
Joachim Gaillot	Membre
Philippe Soubestre	Membre (indépendant)
Jean-Michel Henry	Membre (indépendant)

Il sera proposé à l'assemblée générale mixte convoquée pour le 16 mars 2012, la nomination de deux membres supplémentaires, c'est-à-dire MM. René Schotter et François Prompsy.

Le directoire de SVS, qui comprend trois membres, tous nommés le 31 janvier 2012 lors du changement de contrôle, est composé comme suit :

	Fonction
Alain Commissaire	Président
Jean-François Javoy	Membre
Stanislas Bouchard	Membre

3.2 Commissaires aux comptes de SVS

	Date de dernière nomination	Expiration
KPMG Audit Fiduciaire de France	9 février 2011	2017
M. David Elkaïm	9 février 2011	2017
SNR Audit SA (suppléant)	9 février 2011	2017
Midcap Audit and Partner (suppléant)	9 février 2011	2017

¹ En outre, les organes sociaux d'Anita, de SCG, de CNSR et des sociétés du groupe Vermandoise (c'est-à-dire SSPLV, SVI, Norpar et Tourny) ont été recomposés pour refléter le contrôle de Cristal Union sur ces sociétés.

4. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

4.1 Historique

1857 : naissance du groupe Vermandoise.

1924 : l'entreprise devient cotée en bourse avec la création de la Société Vermandoise de Sucreries qui exploite l'usine de Sainte-Emilie.

1964 : acquisition de la sucrerie de Beauchamps.

1972 : acquisition d'une seconde société cotée en bourse, la Société Sucrière de Pithiviers le Vieil qui exploite la sucrerie de Pithiviers.

1974 : acquisition de la sucrerie de Dompierre.

1976 / 1977 : le groupe Vermandoise continue son développement en créant la Société Vermandoise Industries et en lui apportant les sucreries de Dompierre, de Pithiviers, de Sainte-Emilie et de Beauchamps. Parallèlement, la société Sucrerie d'Iwuy SA apporte la sucrerie du même nom à Société Vermandoise Industries. L'activité de la sucrerie d'Iwuy sera ensuite transférée à la sucrerie de Sainte Emilie.

1988 : Transfert de l'activité de la sucrerie de Dompierre à la sucrerie de Sainte-Emilie.

1993 : Société Vermandoise-Industries rachète la sucrerie de Fontaine le Dun et la sucrerie-distillerie de Toury.

1998 : la Société Vermandoise-Industries rachète la sucrerie de Bihucourt, dont l'activité a été transférée à la sucrerie de Sainte-Emilie.

1999 : transfert de l'activité de la sucrerie de Beauchamps à la sucrerie de Sainte-Emilie et à la sucrerie de Fontaine-le-Dun.

2002 : rachat de la sucrerie de Colleville dont l'activité a été transféré à la sucrerie de Fontaine-le-Dun

4.2 Description des activités principales de SVS

Les activités du groupe Vermandoise s'axent principalement autour de la production et de la commercialisation de sucre. Le groupe Vermandoise compte 4 sucreries en France.

Parallèlement, le groupe Vermandoise conserve une activité de production d'alcools avec une distillerie en France.

4.3 Chiffres clés relatifs à la situation financière de SVS

Le groupe Vermandoise figure parmi les industriels français de référence de la filière sucre² avec une production annuelle d'environ 580 000 tonnes de sucre (dont 422 243 tonnes de sucre quota, soit 14,1% du

² Hors sucre de bouche, marché sur lequel il n'est pas présent.

quota national) et de 600 000 hectolitres d'alcool. Le groupe Vermandoise exploite quatre sucreries (dont une sucrerie/distillerie) et emploie 568 salariés en France.

Les principaux chiffres clés consolidés pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, sont les suivants :

- chiffre d'affaires : 332 millions d'euros
- excédent brut d'exploitation : 78 millions d'euros
- résultat net part du groupe : 27 millions d'euros

Ces chiffres sont présentés dans le Rapport Financier Annuel 2010-2011.

5. LIENS CAPITALISTIQUES

5.1 Répartition du capital

A la date du présent document, la répartition du capital et des droits de vote de SVS³ est la suivante :

Actionnaires	Actions	Droits de vote	% capital	% droits de vote
SCG (Cristal Union) ⁴	142 732	142 732	95,36	95,36
Autocontrôle	1 078	-	0,72	-
<i>Sous-total Cristal Union</i>	<i>143 810</i>	<i>142 732</i>	<i>96,08</i>	<i>95,36</i>
Public	5 860	5 860	3,92	3,92
Total	149 670	149 670	100,00	100,00

A la date du présent document, et à l'exception des actions SVS mentionnées ci-dessus il n'existe, aucun droit, titre de capital ou instrument financier pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de SVS.

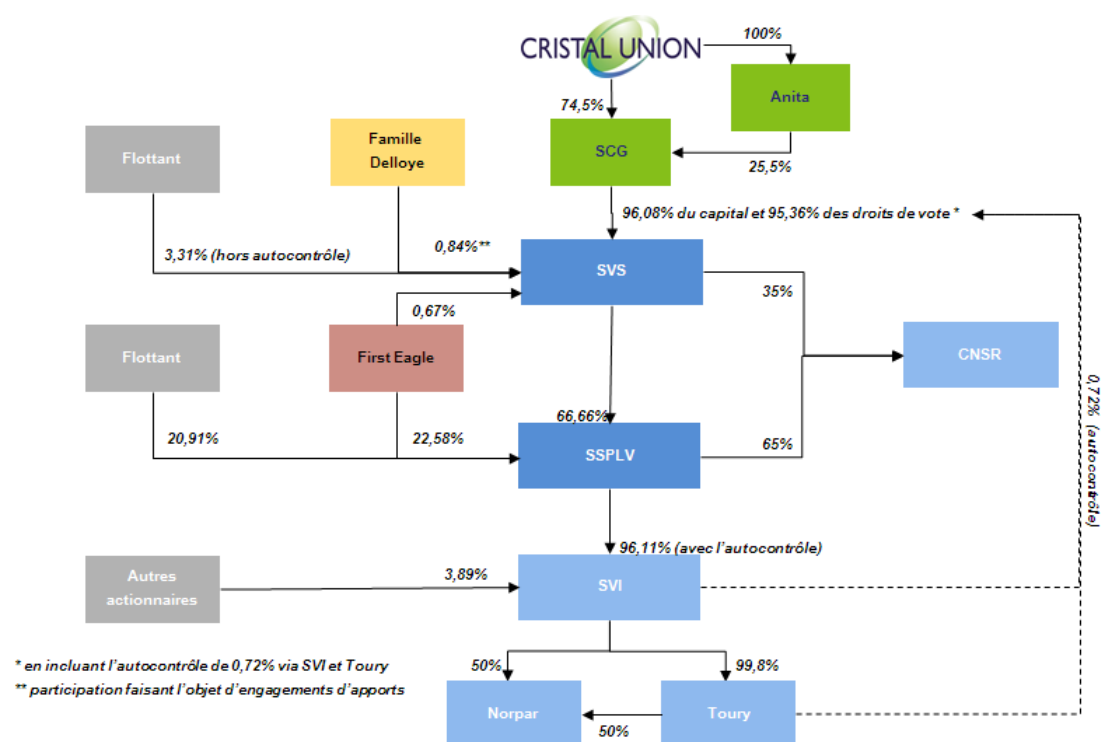
5.2 Pactes d'actionnaires.

SVS n'a connaissance d'aucun pacte en vigueur entre ses actionnaires.

³ Sur la base d'un capital composé de 149 670 actions représentant autant droits de vote calculés conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

⁴ Avant le dépôt du projet d'Offre, les actions SVS ont été acquises au prix de l'Offre par Cristal Union indirectement par l'intermédiaire de SCG qu'elle contrôle. Par ailleurs, il est rappelé que les Initiateurs ont obtenu des actionnaires familiaux des engagements d'apport à l'Offre portant au total sur 1 264 actions SVS (c'est-à-dire 0,84% du capital et des droits de vote de SVS).

5.3 Organigramme simplifié du groupe Vermandoise à la date du présent document



6. FAITS EXCEPTIONNELS CONCERNANT SVS

Il n'y a aucun fait significatif relatif à SVS à signaler, à l'exception de l'Offre sur SVS et de l'Offre sur SSPLV.

7. FINANCEMENT DES OFFRES PUBLIQUES

L'acquisition du groupe Vermandoise par Cristal Union représente un montant global d'environ 1 milliard d'euros.

Sur la base d'un prix de 3 487,30 euros par action coupon attaché, l'acquisition de la totalité des actions SVS susceptibles d'être apportées à l'Offre sur SVS représenterait un montant maximal d'environ 29 millions d'euros frais divers et commissions exclus.

En outre, sur la base d'un prix de 1 692,76 euros par action, coupon attaché, l'acquisition de la totalité des actions SSPLV susceptibles d'être apportées à l'Offre sur SSPLV représenterait un montant maximal d'environ 352 millions d'euros frais divers et commissions exclus.

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes, incluant les honoraires et frais de ses conseils financiers, juridiques et comptables ainsi que les frais de publicité, exposés dans le cadre de l'Offre sur SVS et de l'Offre sur SSPLV, y compris les cessions de blocs qui les ont précédé, est estimé à environ 35 millions d'euros (hors droits d'enregistrement et taxes), répartis de la façon suivante :

- frais et commissions liés au financement : 25 millions d'euros ;
- autres frais et commissions de conseil : 10 millions d'euros.

Les deux offres publiques sont principalement financées par endettement auprès de la Caisse Régionale du Nord-Est et Crédit Agricole CIB, syndiqué auprès d'un *pool* bancaire pour un montant global de 1 040 millions d'euros. Ce montant couvre également les Cessions de Blocs (le financement des offres publiques représente à lui seul un montant total de 381 millions d'euros).

8. AUTRES INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de SVS, au sens de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, figurent dans le rapport financier annuel de SVS incluant les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2011, diffusé le 27 janvier 2012 (le **"Rapport Financier Annuel 2010-2011"**), dans le communiqué du 14 décembre 2011 sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2011 et dans le rapport financier semestriel de SVS incluant les comptes semestriels relatifs au semestre clos le 31 mars 2011 diffusé le 31 mai 2011 (le **"Rapport Financier Semestriel 2010-2011"**).

Le rapport de gestion décrivant l'activité de SVS pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, figure page 5 du Rapport Financier Annuel 2010-2011.

Le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes sur ce rapport, figurent respectivement aux pages 44 et 56 du Rapport Financier Annuel 2010-2011.

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2010/2011 a été diffusé par voie de communiqué le 30 décembre 2011.

Ces documents incorporés par référence au présent document sont disponibles en version électronique sur le site internet www.vermandoise.fr et le site de l'AMF (www.amf-france.org). Ils peuvent également être obtenus sans frais auprès de la Société Vermandoise de Sucreries à l'adresse suivante : Pôle d'activités de Haute Picardie IE BP 10, 80200 Estrées-Deniécourt.

Le Rapport Financier Annuel 2010-2011 et le Rapport Financier Semestriel 2010-2011 sont complétés par les informations suivantes relatives aux événements significatifs postérieurs à la diffusion du Rapport Financier Annuel 2010-2011.

8.1 Informations financières récentes

Le directoire de SVS s'est réuni le 12 décembre 2011 pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

Les informations financières récentes sont présentées dans le communiqué du 14 décembre 2011 sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2011 et le Rapport Financier Annuel 2010-2011.

Aucun évènement significatif, de nature à avoir un impact sur l'activité ou sur la situation financière de SVS n'est intervenu depuis la publication du Rapport Annuel 2010-2011.

L'assemblée générale appelée à statuer sur lesdits comptes devrait se tenir le 16 mars 2012.

8.1.1 Chiffre d'affaires au 31 décembre 2011

SVS a diffusé, le 10 février 2012, un communiqué sur son chiffre d'affaires au 31 décembre 2011, correspondant au premier trimestre de son exercice en cours. Un extrait de ce communiqué figure ci-dessous :

« CHIFFRE D'AFFAIRES TRIMESTRIEL CONSOLIDE

--- --

Chiffre d'affaires consolidé							
Société : Société Vermandoise de Sucrieries							
Exercice en cours : 1er Octobre 2011 au 30 Septembre 2012							
	1er trimestre	2e trimestre	Total au 31-mars	3e trimestre	Total au 30-juin	4e trimestre	Total au 30-sept
Sucre	87 398		0		0		0
Alcool	12 469		0		0		0
Mélasses	2 773		0		0		0
Prestations de services	3 973		0		0		0
Divers	4 145		0		0		0
Total	110 758	0	0	0	0	0	0
Exercice précédent : 1er Octobre 2010 au 30 Septembre 2011							
	1er trimestre	2e trimestre	Total au 31-mars	3e trimestre	Total au 30-juin	4e trimestre	Total au 30-sept
Sucre	64 966	66 592	131 558	57 048	188 606	60 145	248 751
Alcool	10 565	7 448	18 013	9 448	27 461	8 820	36 281
Mélasses	2 546	783	3 329	933	4 262	1 805	6 067
Prestations de services	2 954	2 645	5 599	1 381	6 980	2 038	9 018
Divers	2 859	19 488	22 347	3 053	25 400	6 293	31 693
Total	83 890	96 956	180 846	71 863	252 709	79 101	331 810

I.- OPERATIONS ET EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT LA PERIODE.

I.1.- Evolution du chiffre d'affaires Sucre et Alcool. Explications.

Le chiffre d'affaires sur la période octobre 2011 - décembre 2011 augmente très sensiblement (+ 34 %). Cette variation positive est la résultante :

- d'une amélioration du prix (aussi bien pour les sucres du quota que pour les sucres hors quota) et*
- d'un rythme de sorties nettement plus soutenu sur la période, et notamment pour le sucre hors quota.*

S'agissant de l'activité alcool, le chiffre d'affaires est également en progression principalement sous l'effet d'une meilleure valorisation des quantités commercialisées.

Sur l'exercice - compte tenu d'une production plus élevée pour le sucre (+12 %) et pour l'alcool (+ 7 %) et d'un niveau de prix moyen de vente en hausse - le chiffre d'affaires sera en augmentation.

I.2.- Campagne de production 2011/2012.

La campagne de production qui s'est achevée fin décembre va permettre au Groupe d'établir de nouveaux records en terme de rendement et de production. Celle-ci ressort à 617.000 Tonnes de sucre (y compris 38.000 Tonnes de sirop destinées à l'alcool). La distillerie de Toury devrait produire environ 675.000 Hectolitres au cours de l'exercice. Les conditions d'arrachage des betteraves et de fabrication ont été satisfaisantes.

Cours mondiaux. Sur le dernier trimestre de l'année, la moyenne des cours du sucre blanc (spot Londres) ressort à 646 \$/T, soit à un niveau légèrement supérieur à la même période de l'année 2010. En revanche, au cours du mois de Décembre 2011, les cours se sont sensiblement repliés : ils terminaient l'année à 608 \$/T contre 771 \$/T un an plus tôt. Les perspectives de bilan mondial avec un excédent (offre/demande) de l'ordre de 4 M.T ne sont pas étrangères à ce mouvement. Pour autant, les experts n'envisagent pas de forte baisse des cours.

Au plan réglementaire, compte tenu de la situation européenne, la Commission de Bruxelles a autorisé, en décembre 2011, la mise sur le marché européen de 400.000 Tonnes de sucre hors quota. Une mesure similaire avait été prise la campagne précédente, elle portait sur 500.000 Tonnes.

II.- DESCRIPTION DE LA SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT DE L'EMETTEUR.

II.1.- Situation financière.

Au 31 décembre 2011, les disponibilités du Groupe sont de l'ordre de 280 Millions d'euros . Celles-ci sont placées exclusivement en certificats de dépôt auprès de la Banque Postale sur des périodes plus ou moins courtes, ainsi qu'en SICAV de titres d'Etat auprès des banques du pool.

II.2.- Résultat de la Société.

Les résultats de la Société au 30 septembre 2011, et du Groupe, ont été publiés sur le même site en date du 27 janvier 2012.

L'Assemblée Générale est fixée le vendredi 16 mars 2012.

S'agissant de l'exercice en cours, le résultat opérationnel sera sensiblement plus élevé par suite d'une meilleure valorisation des sucres et d'une quantité commercialisée en hausse

==--==--==--».

8.1.2 Chiffre d'affaires annuel au 30 septembre 2011

Il est rappelé que SVS a diffusé, le 14 novembre 2011, un communiqué sur son chiffre d'affaires annuel, conformément à la recommandation de l'AMF du 17 décembre 2008. Un extrait de ce communiqué figure ci-dessous :

« [...] 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011 (en milliers d'euros) :

	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	Total 31 mars	3 ^e trimestre	Total 30 juin	4 ^e trimestre	Total au 30 septembre
Sucre	64 966	66 592	131 558	57 048	188 606	60 145	248 751
Alcool	10 565	7 448	18 013	9 448	27 461	8 820	36 281
Mélasses	2 546	783	3 329	933	4 262	1 805	6 067
Prestations de services	2 954	2 645	5 599	1 381	6 980	2 038	9 018
Divers	2 859	19 488	22 347	3 053	25 400	6 293	31 693
Total	83 890	96 956	180 846	71 863	252 709	79 101	331 810

[...] 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010 (en milliers d'euros) :

	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	Total 31 mars	3 ^e trimestre	Total 30 juin	4 ^e trimestre	Total au 30 septembre
Sucre	67 181	65 943	133 124	65 495	198 619	49 041	247 660
Alcool	10 575	7 760	18 335	6 878	25 213	7 315	32 528
Mélasses	2 516	1 053	3 569	2 100	5 669	1 087	6 756
Prestations de services	3 294	2 658	5 952	1 838	7 790	1 607	9 397
Divers	2 453	13 873	16 326	2 535	18 861	3 030	21 891
Total	86 019	91 287	177 306	78 846	256 152	62 080	318 232

I. — Opérations et événements importants survenus pendant la période.

I.1. Evolution du chiffre d'affaires. - Pour le 4e trimestre, le chiffre d'affaires total est en sensible hausse (+ 27%) étant toutefois observé :

- que pour l'activité sucre, la variation est de + 22%. Il y a à la fois un effet volume (écoulements plus importants sur les mêmes périodes à un an d'intervalle, avec même une nette diminution des stocks au 30 Septembre) et un effet prix (sur le dernier trimestre, les prix de vente du sucre du quota et hors quota sont plus élevés qu'un an auparavant).
- que pour l'activité alcool, la variation est de + 20%. Les prix de vente de l'alcool se sont nettement appréciés sur le dernier trimestre, suite à une conjoncture plus favorable, le marché étant plus équilibré statistiquement qu'un an auparavant.
- le chiffre d'affaires du poste « Divers » est deux fois plus élevé sur la période, ceci tient à un niveau de chiffre d'affaires sur les pulpes en nette hausse et des opérations spécifiques de négoce réalisées sur le dernier trimestre.

En définitive, sur l'exercice 2010/2011 clos le 30 septembre 2011, le chiffre d'affaires global est en hausse de 4%.

I.2. Situation communautaire. - Les mesures mises en place par la Commission de l'Union européenne (signalées lors de notre précédent communiqué du 10 août 2011) à savoir : autorisation de commercialisation de sucre hors quota sur l'UE et ouverture de contingents d'importation à droit nul ont eu pour effet d'accroître les disponibilités sur le marché à hauteur d'1 MT. Dans ces conditions, le stock final européen de sucre au 30 septembre 2011 est estimé à environ 1,6 MT, ce qui correspond à un peu plus d'un mois de consommation.

I.3. Situation mondiale. - Les cours mondiaux du sucre, depuis le 1er juin 2011, font preuve d'une certaine fébrilité. Après un mouvement de hausse (jusqu'au 1er août), puis un repli assez net, les cours actuels sont plus élevés que début octobre mais restent caractérisés par une très forte volatilité au jour le jour.

Cours du sucre blanc :

	01/06/2011	01/08/2011	01/10/2011
En euros/Tonne	470	533	490

Les experts mettent en avant des difficultés de sortie de sucre au niveau du Brésil pendant la période des vacances, et plus fondamentalement une production en retrait par rapport à la campagne précédente. A l'inverse, les annonces de productions Indienne, de l'UE et de la Russie, en nette hausse, ont eu un impact négatif sur les cours. Pour la campagne 2011/2012, la production mondiale estimée à + 172 MT, permettrait de dégager un excédent de 5 MT par rapport à la consommation. La volatilité sur le marché du sucre et plus généralement des matières premières n'est pas sans lien avec une conjoncture mondiale comportant beaucoup d'incertitude.

II. — Description de la situation financière et résultat de l'émetteur.

II.1. Situation financière. - Les disponibilités du Groupe en terme de ressources au 30 septembre 2011 sont de l'ordre de 345 M€. Pour le placement des disponibilités, les critères de sécurité et de liquidité continuent à être privilégiés.

II.2. Résultat de la Société. - Le résultat opérationnel consolidé de l'exercice clos au 30 septembre 2011 sera en définitive plus élevé que celui de l'exercice précédent. « L'effet prix » signalé au paragraphe I.1 impacte favorablement les résultats sur la fin de la période.

II.3. Récoltes 2011/2012. - La campagne sucrière se déroule dans de bonnes conditions. Les rendements définitifs pourraient même dépasser, ceux « records » de la campagne 2009/2010, la production du Groupe en sucre blanc atteignant un niveau jamais réalisé de 600 000 T (production sous forme de sirops compris). [...] »

8.1.3 Chiffre d'affaires au 30 juin 2011

SVS a diffusé, le 10 août 2011, un communiqué sur ses recettes au cours du troisième trimestre 2011 (c'est-à-dire au 30 juin 2011).

Ce communiqué peut être consulté en intégralité sur le site internet www.vermandoise.fr et au Bulletin des annonces légales et obligatoires du 10 août 2011, bulletin n°95, annonce 1105192 (<http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>).

8.1.4 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Il n'existe aucune procédure judiciaire ou d'arbitrage concernant SVS en cours, à l'exception de la procédure décrite au 1.4 du document incluant les « Autres Informations » relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de SSPLV.

8.1.5 Politique de distribution

Lors de la dernière assemblée générale, le directoire de SVS a proposé de verser un dividende de 60 euros par action à l'ensemble des actionnaires de la société.

Lors de l'exercice 2008-2009, un dividende de 40 euros par action avait été versé à chacun des actionnaires.

Dans la mesure où les actionnaires de la société se verront offrir une liquidité dans le cadre de l'Offre sur SVS, il sera proposé à l'assemblée générale convoquée pour le vendredi 16 mars 2012 de ne pas distribuer de dividende, comme cela a été annoncé dans le cadre du communiqué de SVS du 14 décembre 2011.

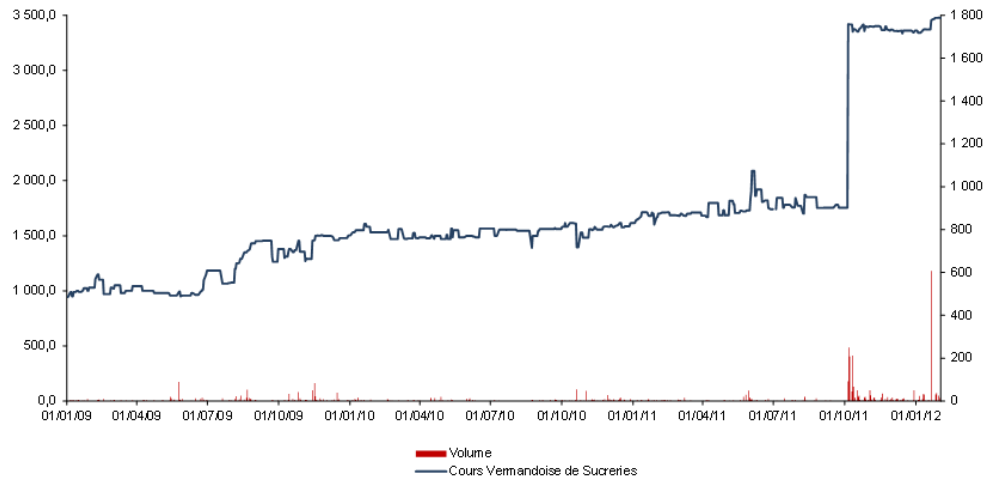
8.1.6 Informations sur l'historique du cours de bourse de l'action SVS

Les actions de SVS sont admises aux négociations sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000037749. La cotation s'effectue en double fixing.

Le cours de l'action SVS était de 1 755,00 euros au 30 septembre 2011, avant la suspension de la cotation des actions SVS qui a précédé l'annonce de l'Offre sur SVS.

Le volume moyen quotidien d'actions SVS échangées sur le marché NYSE Euronext Paris est de 19 au cours des douze derniers mois et de 12 au cours des trois dernières années. 0,01% du capital est échangé chaque jour.

L'évolution du cours de bourse de l'action SVS depuis le 1^{er} janvier 2009 est la suivante :



8.2 Projets de résolutions soumises à l'assemblée générale du 16 mars 2012

Les projets de résolutions figurent dans un avis de réunion publié au Bulletin des annonces légales et obligatoires du 10 février 2012 (<http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>) et sur le site internet de SVS.

Les projets de résolutions prévoient principalement :

- l'examen et l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2010-2011 ;
- l'affectation et la répartition du résultat de l'exercice ;
- l'approbation des conventions et opérations visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- la ratification des cooptations des membres du conseil de surveillance et le renouvellement de leurs mandats ;
- la nomination de deux nouveaux membres du conseil de surveillance (MM. René Schotter et François Prompsy) ;
- certaines modifications statutaires (notamment le changement de la date de clôture de l'exercice au 31 mars et la suppression de l'obligation pour les membres du conseil de surveillance de détenir un nombre minimal d'actions SVS).

9. ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DE L'INFORMATION RELATIVE A SVS

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 15 février 2012 comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction 2006-07 dans le cadre de l'offre initiée par Cristal Union et la Société Champenoise de Gestion et visant les actions de la Société Vermandoise de Sucrieries. Ces informations sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. Le présent document sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre. »

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 15 février 2012 comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction 2006-07 dans le cadre de l'offre initiée par Cristal Union et la Société Vermandoise de Sucrieries et visant les actions de la Société Sucrière de Pithiviers le Vieil. Ces informations sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. Le présent document sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre. »

Monsieur Alain Commissaire
Président du directoire de la Société Vermandoise de Sucrieries